

Vérité et justice contre l'impunité pour les crimes de lèse-humanité

Si vous me le permettez, je commencerai par la fin. Il y a quelques mois, le 24 février 2007, l'État de Virginie a adopté à l'unanimité une résolution exprimant ses « profonds regrets » pour l'esclavage des Africains et l'exploitation des Indiens d'Amérique. Cette déclaration coïncide avec le 400e anniversaire de la fondation de Jamestown, la première colonie permanente établie par les Anglais en Amérique, précisément dans cet État. La Virginie est le premier État des États-Unis à demander pardon pour l'esclavage de millions d'Africains. Cet État, qui s'est jadis distingué par sa lutte pour obtenir son indépendance du gouvernement britannique — et par des figures comme George Washington et Thomas Jefferson —, rappelle dans sa résolution que la Déclaration d'indépendance a proclamé les vérités suivantes : « ... tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur », et reconnaît ensuite que ces principes fondamentaux ont été systématiquement bafoués durant la plus grande partie de l'histoire de la Virginie et des Etats-Unis. L'Espagne, qui a officiellement aboli l'esclavage en 1880, devrait faire une reconnaissance analogue en faveur des descendants d'esclaves d'Afrique et d'Amérique latine.

Mais que cela a-t-il à voir avec l'Afrique centrale aujourd'hui? Beaucoup. Bien plus que ce que l'on pourrait imaginer. Plusieurs millions, oui, plusieurs! de Rwandais et de Congolais, surtout, ont été et sont encore victimes du néoesclavage sauvage et d'une élimination violente et systématique. Un esclavage de notre temps, encore plus pervers. Aujourd'hui, nos consciences ne nous permettraient plus de voir des esclaves, pas plus dans les quartiers périphériques que dans les villes. De nos jours, il n'y a plus lieu de faire le commerce des esclaves pour les amener dans « notre monde ». Il est préférable — et moins cher — que les esclaves travaillent dans leur propre pays, sans déplacements, et d'y prendre tout ce qui nous intéresse, pour notre plus grand profit. Pour garantir le fonctionnement de l'entreprise et disposer d'une main-d'œuvre gratuite, il suffit de bien payer et protéger les contremaîtres.

L'est de la République démocratique du Congo est l'une des régions les plus riches du globe en minerais essentiels et stratégiques et en ressources naturelles précieuses: coltan, diamants, cuivre, cobalt, or, cassitérite (étain) et bois, pour ne citer que les plus importantes. Les ambitions affichées pour obtenir ces ressources et le phénomène de l'exploitation illégale ne datent certes pas d'aujourd'hui. Dès 1879 et après la Conférence de Berlin de 1885, le roi Léopold II de Belgique exploita le Congo comme une entreprise. Des années plus tard, après la déclaration d'indépendance, le 30 juin 1960, Patrice Lubumba réclama aussi l'indépendance économique — outre la politique —, et avertit du risque que les puissances étrangères ne veuillent s'approprier les ressources naturelles en mettant

un pantin à la tête du pays. Le 17 janvier 1961, Lubumba fut assassiné par la CIA, du temps du général Eisenhower. Mobutu prit ensuite le pouvoir en 1965 à la faveur d'un coup d'État appuyé par les États-Unis et la Belgique, afin d'exploiter le Zaïre comme une entreprise et d'en tirer des bénéfices, pour lui comme pour les États et les entreprises étrangères qui le soutenaient. Pendant ce temps, la majorité de la population vivait littéralement dans la misère sur une terre extrêmement riche.

La chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, modifia considérablement la donne. Nous ne pouvons pas analyser ici tous les changements qui s'ensuivirent, mais nous pouvons tenter de comprendre les implications pour l'Afrique centrale et pour « notre monde ». Malgré de graves dérives en d'autres points de la planète, la guerre froide avait imposé un certain équilibre et des préventions concernant l'Afrique, en Union soviétique comme aux États-Unis. Grâce aux archives déclassées de la CIA ellemême, nous connaissons désormais assez en détail l'implication des services de renseignement américains dans l'opération Condor menée par les dictatures des pays du sud de l'Amérique latine (Argentine, Chili, Brésil, Paraguay, Uruguay et Bolivie), dont la plupart avaient été formées aux techniques de guerre psychologique, de renseignement militaire, de torture, d'interrogatoire et d'exécutions sommaires à la School of the Americas, l'école militaire fondée par les Etats-Unis. Bilan de cette opération: des dizaines de milliers de victimes, assassinées, portées disparues ou incarcérées. Nous disposons aussi d'informations concernant la tutelle de l'Union soviétique sur Cuba et sur d'autres pays situés dans son orbite. Tout le monde a entendu parler de la « crise des missiles d'octobre 1962 » entre les États-Unis et l'URSS, qui mena le monde au bord d'un conflit nucléaire, et du pacte entre Kennedy et Khrouchtchev concernant la permanence du communisme à Cuba.

Dans le « nouvel ordre mondial » issu de la chute du Mur, les ressources de l'est du Zaïre étaient toujours vues d'un très bon œil, mais sous une autre perspective. Comme nous avons pu le constater récemment en Irak, ou encore en Palestine, l'*Intelligence Service* américain est maître dans l'art de déceler et encourager les divisions internes dans son propre intérêt géostratégique et géoéconomique. La stratégie pour prendre possession du Zaïre était la production d'une guerre par procuration : la zone d'influence francophone en Afrique centrale devait devenir anglophone. Mais cela devait se faire en plusieurs étapes. Et la première était le Rwanda.

Lorsque l'on parle de la tragédie du Rwanda, nous pensons tous au génocide de 1994. Ce fut terrible. Des éléments extrémistes de la majorité hutu organisés par l'establishment massacrèrent plusieurs centaines de milliers de victimes innocentes, majoritairement des Tutsis et des Hutus modérés. Le détonateur fut l'attentat terroriste¹ qui coûta la vie à Juvénal Habyarimana et à Cyprien Ntaryamira, les présidents (hutus) du Rwanda et du Burundi. Selon les chiffres officiels de l'actuel gouvernement rwandais, il y eut 937 000 victimes. Ici

s'arrête la version officielle. L'on n'en dit guère plus au sujet du Rwanda. Lorsque l'on tente de remettre ces événements en contexte, il est alors dit que c'est incompréhensible pour un esprit occidental, qu'il s'agit de luttes tribales. En d'autres termes, en dehors de cette version officielle, qui paraît claire et limpide, le mieux serait donc de ne pas entrer dans les détails, puisque de toutes façons nous ne pourrions rien y comprendre... Mais le fait est que derrière tout cela il y a une histoire cachée et une vérité occultée.

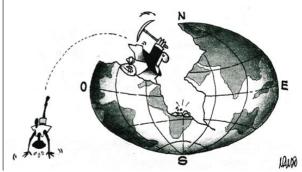
Des millions d'Africains ont été et sont encore victimes du néoesclavage sauvage et d'une élimination violente et systématique >

Je reviens à la chute du Mur et au Rwanda. Le mur était tombé depuis moins d'un an lorsqu'un groupe de militaires tutsis, qui étaient incorporés dans les services secrets de la National Resistance Army (Armée de résistance nationale) de l'Ouganda — alors le principal allié des États-Unis et du Royaume-Uni —, décidèrent d'envahir militairement le pays par le nord de la frontière ougandaise sous la bannière du Front patriotique rwandais (FPR). Le 1er octobre 1990, 2 400 militaires tutsis rwandais bénéficiant de l'appui militaire et logistique de l'Ouganda envahirent le nord du Rwanda, faisant des milliers de victimes hutus. En moins de trois semaines, ils étaient à 100 km de la capitale, Kigali. Le général-major de cette opération, Fred Rwigema, fut assassiné quelques semaines plus tard dans des circonstances confuses. semble-t-il parce qu'il était partisan de conquérir le pouvoir en faisant le moins de morts possible parmi la population civile. Le président ougandais Museveni imposa à la tête des bataillons un homme clé dans cette histoire, Paul Kagame, qui achevait une formation militaire assurée par les États-Unis dans le cadre de l'International Military Education and Training Program (d'autres officiers du FPR/APR et des militaires ougandais furent également entraînés à Ford Leavenworth, Kansas, et à Fort Bragg, Caroline du Nord, où ils recevaient une formation du même type que celle de la School of the Americas). Nous savons par des témoins clés que « Pilate », comme on l'appelait, ne fut pas bien reçu par les militaires tutsis, qui ne le considéraient pas apte, ni physiquement ni psychologiquement. À partir du 22 octobre 1990, Kagame prit le commandement militaire du FPR et de l'opération qui avait pour objectif la prise du pouvoir. Au cours des quatre années suivantes, le FPR eut recours à différentes techniques militaires et à des attentats terroristes qui firent plus de 40 000 morts parmi les Hutus du nord du

Nous savons désormais, grâce à l'enquête menée par le juge antiterroriste français **Jean-Louis Bruguière** et à des témoins clés comme **Abdul Ruzibiza**, ancien officier du FPR/APR, que l'attentat avec des missiles terre-air

étrangers visant les deux présidents hutus du Rwanda et du Burundi avait été organisé à l'avance par le haut commandement du FPR/APR, dirigé par Paul Kagame et James Kabarebe. L'objectif était de semer le chaos dans tout le pays afin de pouvoir prendre le pouvoir par la force plus facilement. Nous savons aussi que dans les heures qui suivirent l'attentat, huit bataillons du FPR/APR coordonnèrent leurs actions militaires en direction de la capitale. Le FPR prit ensuite le pouvoir par la violence, en juillet 1994. Nous savons par des témoins clés comme Jean-Marie Ndagijimana, ancien ministre rwandais des Affaires étrangères, que le consultant américain Robert Gersony a rédigé un rapport confidentiel — aujourd'hui encore placé sous embargo par l'ONU — où il faisait état du massacre de quelque 30 000 Hutus rwandais entre iuillet et octobre 1994. Carla del Ponte, alors procureure générale du Tribunal pénal international pour le Rwanda, a été récemment démise de ses fonctions pour avoir persisté à enquêter et apporter des preuves sur les crimes commis par le FPR/APR en 1994, au lieu de s'en tenir aux poursuites menées pour obtenir la condamnation des responsables hutus².

copyright "Nando" du journal El Periódico de Catalunya (cédé par l'auteur)



Revenons maintenant au Zaïre. En conséquence des événements de 1994, plus d'un million de Hutus rwandais s'établirent dans des camps de réfugiés à la frontière entre le Zaïre et le Rwanda. Les emplacements de bon nombre de ces camps recouvraient des sites connus pour leurs gisements de minerais. Dès 1995, le Rwanda entra en contact avec des Tutsis zaïrois (les Banyamulenges). Tout au long de 1995 et au début 1996, il entraîna militairement de futurs officiers. Kagame se réunit cette année-là avec les responsables du Pentagone et du gouvernement américain. En octobre 1996, les forces armées du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi envahirent le Zaïre. Elles bénéficiaient de l'assistance militaire et logistique des États-Unis et étaient accompagnées de Tutsis banyamulenges regroupés sous le sigle AFDL. Plus de 300 000 réfugiés hutus rwandais furent massacrés systématiquement aux armes lourdes et légères, tandis qu'un grand nombre d'entre eux furent poursuivis à travers la forêt zaïroise jusqu'à l'autre bout du pays, à 2 000 km de là, comme l'ont établi l'ONU et d'autres organisations internationales. Parmi de nombreux autres, il faut citer le témoignage courageux et équilibré d'une réfugiée avant survécu au massacre, la sociologue rwandaise Béatrice Umutesi.



Nous pouvons voir au premier plan Josep Mª Sirera (frère de Flors Sirera) puis en second plan Adolfo Pérez Esquivel (Prix Nobel de la paix 1980), Juan Carrero (candidat au prix Nobel de la paix et âme de cette action), des députés du Parlement espagnol, Xavier Rubio (conseiller municipal de Manresa) et l'auteur de l'article, accompagnés d'une quarantaine de Rwandais qui se sont rendus à l'Audience nationale (la plus haute juridiction pénale espagnole) pour déposer cette plainte.

Ce témoignage reflète vivement la souffrance de tout un peuple (voir son livre *Fuir ou mourir au Zaïre. Le vécu d'une réfugiée rwandaise*). Bébés, enfants, femmes, hommes et vieux indistinctement furent cruellement assassinés avec des armes à feu, victimes de la maladie, de la faim, de violences sexuelles systématiques ou d'une combinaison d'un peu tout ceci tandis que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) les abandonnait à leur sort ou, dans le pire des cas, les rapatriait de force au Rwanda, où ils étaient jetés en prison ou assassinés.

Selon le chercheur américain Wayne Madsen, ancien membre de la National Security Agency, la compagnie américaine Brown & Root (subdivision de Halliburton, alors présidée par Dick Cheney) serait impliquée dans l'entraînement des forces du FPR et fournirait un appui logistique à ses troupes au Zaïre. Alors que se produisent l'invasion et les massacres évoqués plus haut, l'APR/FPR et les forces ougandaises se livrent au pillage systématique du coltan — minerai très recherché en raison de l'essor de la téléphonie mobile, des ordinateurs portables, des satellites, etc. —, de l'or, des diamants, du cuivre et du cobalt, tandis que certaines compagnies minières de capital nord-américain obtiennent des concessions d'exploitation, comme par exemple American Mineral Fields et Barrick Gold Co (l'ancien président George Bush était l'un des membres de son conseil d'administration). Le chercheur américain Keith Harmon souligne que les multinationales fournissent parfois du matériel militaire et logistique contre l'exploitation et des concessions minières postérieures de territoires clés, comme les mines d'or de Kilo-Moto. La députée afroaméricaine Cynthia McKinney, qui se réclame de Martin Luther King, est alors l'envoyée spéciale de Clinton dans la région des Grands Lacs africains. De retour aux États-Unis, elle met en évidence les graves responsabilités de l'administration américaine dans les crimes contre l'humanité qui sont perpétrés au Zaïre. Par la suite, un

groupe d'experts envoyés par le secrétaire général de l'ONU a détaillé dans quatre rapports accablants la responsabilité de l'APR/FPR et de l'armée ougandaise dans le pillage de ces minerais stratégiques, ainsi que la responsabilité des multinationales occidentales dans l'exploitation illégale de ces ressources qui permettent de financer la guerre et de continuer à perpétrer d'autres crimes contre l'humanité (le premier de ces rapports, dirigé par la diplomate africaine Safiatou Ba-N'Daw, marqua un avant et un après, bien qu'une partie très compromettante du document eut été mise sous embargo par l'ONU). Parmi les multinationales incriminées, citons, à titre d'exemple, Finmining Ltd, Cogem, Sogem, Cogecom (Belgique), Afirmex (Royaume-Uni), Finconord (Pakistan), Raremet (Inde), etc. Dans la même ligne que l'ONU, des organisations comme Global Witness ou IPIS ont effectué des investigations et apporté des preuves complémentaires de ces crimes de guerre, de pillage ou de complicité de crimes contre l'humanité. Les experts de l'ONU ont confirmé l'exportation de diamants par le Rwanda, alors qu'officiellement ce pays n'en produit pas ni n'en exporte. Ils calculent de même qu'avec le seul coltan, le Rwanda a pu obtenir en dix-huit mois des bénéfices d'au moins 250 millions de dollars, une somme considérée suffisante pour financer la présence du FPR/APR au Zaïre / République démocratique du Congo.

Pour en revenir au Zaïre, dorénavant appelé République démocratique du Congo, les armées du Rwanda et de l'Ouganda ont de nouveau envahi le pays en 1998, entamant ainsi une deuxième guerre d'occupation. De 1998 à 2006, la poursuite des crimes internationaux a fait 4,8 millions de victimes innocentes directement ou indirectement liées au conflit, selon une autre organisation américaine, l'International Rescue Committee, mais également l'ONU et l'Union européenne. « De tels chiffres font de ce conflit le plus meurtrier en termes de morts civiles depuis la seconde guerre mondiale », a indiqué M. Moreno Ocampo, procureur de la Cour pénale internationale.

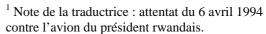
Au milieu de tout ce conflit, dans leguel plus de sept millions de Rwandais et de Congolais sont morts de mort violente, deux Catalans, un Basque, un Andalou et cinq personnes du centre de l'Espagne — tous des personnes exceptionnelles — ont perdu la vie de manière violente dans l'exercice de leur mission, porter assistance à la population dans le besoin. Il s'agit de : Joaquim Vallmajó Sala, missionnaire en Afrique, enlevé, torturé et assassiné par le FPR à Byumba (Rwanda) le 26 avril 1994; Servando Mayor García, Julio Rodríguez Jorge, Miguel Ángel Isla, Lucio de la Fuente et Fernando de la Fuente, frères maristes, assassinés par le FPR à Bugobe (RDC) le 31 octobre 1996; Ma Flors Sirera Fortuny, Manuel Madrazo Osuna et Luis Valtueña Gallego. membres de l'ONG Médecins du Monde, assassinés par le FPR à Ruhengeri (Rwanda) le 18 janvier 1997 ; Isidro Uzcudun Pouso, missionnaire du diocèse de Donosti, assassiné par le FPR à Mugina (Rwanda) le 10 juin 2000. Les proches des victimes, l'instigateur de cette action Juan Carrero, le Prix Nobel de la paix Adolfo Pérez Esquivel, Cynthia McKinney, qui était à l'époque députée au Congrès américain, les Villes de Figueres, Manresa, Séville et Navata et de nombreuses ONGD nationales et internationales ont intenté une action en justice en vertu du principe de compétence universelle. L'Audience nationale espagnole enquête sur cette plainte depuis 2005.

J'en reviens maintenant au début de l'article. Le pillage et l'exploitation illégale de ces minerais sont réalisés grâce à une masse anonyme d'esclaves africains, surveillés par leurs contremaîtres rwandais et ougandais qui gardent une bonne part du gâteau, même si le gros du butin quitte l'Afrique; tout ceci sans avoir besoin de déplacer ces esclaves, puisqu'ils sont exploités sur place. Dans de nombreuses mines, des enfants travaillent du lever au coucher du soleil dans des conditions inhumaines. Un autre gisement de travailleurs taillables et corvéables à merci est fourni par les captifs provenant des prisons rwandaises. L'immense majorité d'entre eux ont été détenus sans jugement ni inculpation précise (au-delà du chef générique de « génocide »), sans aucun avocat pour les défendre... et sont confinés aux mines, « libérés » de la prison sans rien en échange.

Cet écheveau de crimes internationaux, de crimes de géoéconomiques lèse-humanité, d'intérêts géostratégiques s'est perpétué jusqu'à présent dans l'impunité la plus totale. Les experts de l'ONU ne cessent de demander que les responsables présumés soient poursuivis et jugés. Depuis 1998, le secrétaire général dénonce un cercle vicieux de violations des droits de l'homme et de vengeances, alimenté par l'impunité : « // faut mettre fin à ce cycle pour rétablir la paix et la stabilité dans la région. Les coupables de violations doivent rendre des comptes », peut-on ainsi lire dans une communication au Conseil de sécurité. L'ONU n'a pas créé de tribunal international ad hoc ni décidé d'élargir la compétence du Tribunal pénal international pour le Rwanda; les tribunaux nationaux de la République démocratique du Congo n'ont rien fait non plus pour enquêter sur ces crimes. Pour l'heure, les tribunaux espagnols sont les seuls à conduire des investigations à ce suiet3.

Comme l'indique la Résolution de l'État de Virginie évoquée au début de cet article, s'excuser pour les torts commis par le passé ne saurait les redresser, mais l'esprit d'une véritable repentance peut contribuer à favoriser la réconciliation et la guérison. Faire la lumière sur ces vérités occultées est un premier pas. Ce n'est certes pas suffisant, mais c'est indispensable si l'on ne veut pas attendre quarante ans pour rendre justice ou quatre cents autres avant de nous repentir d'atrocités dont nous aurons tous été corresponsables.

Jordi Palou-Loverdos⁴



² Note de la traductrice : le mandat de Carla del Ponte à la tête du TPIR n'a pas été renouvelé en septembre 2003.

³ Note de l'auteur : Juan Carrero, candidat au prix Nobel de la paix depuis 2000, est à l'origine d'une initiative de justice internationale pour l'Afrique centrale d'une dimension qui n'a pas encore fait sentir tous ses effets. Nous avons été nombreux à frémir devant les images qui nous arrivaient du Rwanda en 1994, mais de ce moment-là, l'intérêt de Juan Carrero pour les Rwandais est allé au-delà des mots, tandis que l'ONU et la communauté internationale regardaient ailleurs — de manière intéressée. Dès août 1994, il fut l'un des fondateurs de la Taula per Rwanda à Majorque. En 1995, il se rendit au Rwanda et au Burundi avec la Coordinadora de Prevención Activa de Conflictos. Début 1996, il réalisa une marche de Barcelone à Genève (siège de l'ONU). Durant toutes ces années, animé par sa volonté d'arrêter les massacres et de mettre fin à l'impunité régnante, il s'est attaché à discerner les causes et les effets de cette tragédie en allant au-delà de la version officielle du conflit. Pour ma part, j'ai présenté en 1996 ma candidature à Juristes sans Frontières pour défendre des Rwandais qui étaient entassés dans les prisons, sans jugement et sans avocat. À l'époque, je ne savais rien au suiet des Hutus et des Tutsis. Pour moi. c'était uniquement des personnes qui se trouvaient dans un état déplorable. Au même moment, Juan Carrero se réunissait avec Adolfo Pérez Esquivel -Prix Nobel de la paix et survivant des « vols de la mort » argentins — et décidait de commencer une nouvelle marche d'Assise à Genève avec le soutien de nombreuses personnalité — dont 19 Prix Nobel — pour demander une intervention humanitaire face au massacre systématique de plusieurs centaines de milliers de réfugiés rwandais dans l'est du Zaïre par les armées du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi. Devant la poursuite des crimes contre l'humanité au Zaïre, Juan Carrero décida, début janvier 1997, de commencer une grève de la faim illimitée pour dénoncer les massacres devant le Conseil des ministres de l'Union européenne. Le 18 janvier, au neuvième jour de sa grève à Bruxelles, trois membres de Médecins du Monde furent tués au Rwanda, dont Flors Sirera, originaire de la ville de Manresa (Catalogne, Espagne). Ils furent assassinés au milieu des massacres systématiques de la population civile rwandaise, il y a tout juste dix ans. Le jeûne strict de Juan Carrero, quarante-deux jours durant, suscita une intense empathie parmi les Rwandais réfugiés en Europe. En 1998, la tragédie d'Afrique centrale avait pris des proportions défiant l'entendement. L'ONU, une fois de plus, est arrivée tard et mal : un groupe d'experts des Nations unies envoyé sur le

terrain a recueilli des preuves des atrocités et demandé à Kofi Annan d'établir un tribunal international pour enquêter sur ces crimes contre l'humanité, reconnaissant que le climat d'impunité régnant favoriserait de nouveaux épisodes de violence. Aucun tribunal n'a été créé. Lorsque j'ai connu Juan Carrero, alors que nous étions tous deux membres du jury d'un prix pour la paix, un rapport du groupe d'experts venait d'être publié sur le pillage et l'exploitation illégale de l'or, des diamants, du coltan, du cobalt et du cuivre dans la région Est de la RDC par les forces armées du Rwanda (APR/FPR) et de l'Ouganda et par des multinationales occidentales, comme indiqué précédemment. Les fonds ainsi obtenus servaient à financer le conflit et à poursuivre les massacres systématiques de populations civiles innocentes. En septembre 2001, l'impunité demeurait totale. La seule action engagée alors étaient les poursuites incomplètes et partielles du Tribunal d'Arusha (Ndt : créé le 8 novembre 1994) concernant une part infime des crimes commis au Rwanda et seulement - tendancieusement - ceux perpétrés en 1994, comme exposé au début. Avec Juan Carrero, Adolfo Pérez Esquivel et le président d'une association de victimes rwandaise, forts de notre expérience en matière de droit pénal et de droits de l'homme, nous avons résolu de réaliser, en toute humilité, un travail rigoureux à partir duquel il serait possible d'en finir avec l'impunité dans ce secteur de l'Afrique centrale. Nous suivons en cela les pas des victimes des dictatures argentine et chilienne, qui ont saisi les tribunaux espagnols en application du principe de compétence universelle. Depuis 2004, nous facilitons par ailleurs un processus international de dialogue intra-rwandais qui cherche à jeter les bases d'un avenir stable et sûr, mais surtout plus démocratique et pacifique, conformément aux aspirations de l'immense majorité des Rwandais. Pour obtenir de plus amples informations, consulter le site www.veritasrwandaforum.org.

⁴ Avocat et médiateur de conflits. Représentant légal des victimes et du Forum international pour la vérité et la justice dans l'Afrique des Grands Lacs. Co-directeur d'Æquitas – Centre de médiation et de résolution alternative des conflits. Membre du Barreau pénal international. Avocat agréé près la Cour pénale internationale (dont le siège est à La Haye – Pays-Bas).